

## Executive summary

Achieving the United Nations' Sustainable Development Goals (SDGs) and implementing the Addis Ababa Action Agenda and the African Union's Agenda 2063 require mobilising additional finance, in particular domestic resources, to fund public goods and services. The COVID-19 crisis has significantly affected government revenues, increasing the financing gap to achieving the SDGs and Africa's development agenda. As a consequence, the need for additional revenues has become even more critical.

*Revenue Statistics in Africa 2022* presents internationally comparable indicators on tax and non-tax revenues that can help track progress on domestic resource mobilisation, and inform tax policy analysis and reforms. It also contributes to the implementation of the second phase of the Pan-African Statistics Programme – a joint initiative between the European Union and the African Union that aims to improve measurement of progress in the process of African Integration by promoting the use of statistical data of quality in the decision making process and policy monitoring. This report provides data on 31 countries and includes a special feature examining the taxation of the informal sector in Africa.

### Tax revenues

In 2020, against the backdrop of the COVID-19 crisis, the unweighted average tax-to-GDP ratio for the 31 countries in this publication (the “Africa (31) average”) was 16.0%, a decrease of 0.3 percentage points (p.p.) relative to 2019. The tax-to-GDP ratio refers to total tax revenues, including compulsory social security contributions, as a percentage of gross domestic product (GDP). The Africa (31) average in 2020 was below the averages of Asian and Pacific economies (19.1%), Latin America and the Caribbean (LAC) (21.9%), and the OECD (33.5%).

Tax-to-GDP ratios varied widely across the African region in 2020, ranging from 5.5% in Nigeria to 32.5% in Tunisia. More than three-quarters (24) of the African countries recorded a decline in their tax-to-GDP ratio between 2019 and 2020, largely due to the impact of COVID-19. Most of the decreases recorded over the period were smaller than one percentage point of GDP, but they exceeded this amount in seven countries. Namibia registered the largest decrease, of 1.7 p.p. In contrast, Chad's tax-to-GDP ratio rose by 6.6 p.p., the largest increase in the region, followed by the Republic of the Congo (1.7 p.p.).

Seventeen of the 31 countries recorded declines in nominal tax revenues in 2020, which fell by 0.5% on average. Nominal GDP increased by 0.2% on average, with 18 countries recording increases in nominal GDP. In a third of African countries, a decline in nominal tax revenues was accompanied by a decline in nominal GDP, mostly resulting in lower tax-to-GDP ratios in 2020 relative to 2019. However, the declines in GDP in the Republic of the Congo and Tunisia were larger than the drop in tax revenues, resulting in increases in their tax revenues as a share of GDP.

As was the case in Africa, about three-quarters of countries in the LAC and Asia-Pacific regions recorded decreases in tax revenues as a share of GDP between 2019 and 2020. However, tax-to-GDP ratios in the LAC and Asia-Pacific regions were more strongly affected by the COVID-19 crisis on average, decreasing by 0.8 p.p. and 1.2 p.p., respectively, over the period. In contrast, the OECD average increased by 0.1 p.p., and more than half of OECD countries recorded higher tax-to-GDP ratios in 2020 than in 2019.

Taxes on goods and services were the tax type most strongly impacted by the COVID-19 crisis across the 31 African countries, decreasing by 0.4% of GDP on average between 2019 and 2020. This decline was driven by a fall in revenues from value-added taxes (VAT) as a share of GDP of 0.3 p.p. In contrast, revenues from personal income taxes (PIT) remained unchanged over this period while those from corporate income taxes rose by 0.1 p.p., an increase driven entirely by Chad.

In 2020, the Africa (31) average tax-to-GDP ratio recorded its first year-on-year decline since 2010, although it was 1.6 p.p. higher than in 2010. In comparison, the average tax-to-GDP ratios for the LAC region and the OECD increased by 1.0 p.p. and 1.9 p.p. over this period. Tax-to-GDP ratios rose in 25 African countries between 2010 and 2020 and declined in six. The COVID-19 crisis has reversed a decade of gains in tax revenues as a share of GDP for several countries, notably Kenya and Namibia.

The increases in the Africa (31) average tax-to-GDP ratio between 2010 and 2020 were mainly generated by VAT and PIT. In 2020, taxes on goods and services remained the main source of tax revenues in Africa, accounting for an average of 50.4% of total tax revenues, with VAT accounting for 27.8%. Taxes on income and profits accounted for 39.3% of tax revenues. Taxes on goods and services were the principal source of tax revenues for 22 of the countries included in this report in 2020. For the other nine countries, taxes on income and profits accounted for the principal share.

## Non-tax revenues

In 2020, average non-tax revenues reached 6.8% of GDP in Africa, ranging from 0.5% of GDP in South Africa to 35.1% of GDP in Lesotho. Non-tax revenues exceeded 10% of GDP in five countries, four of which (Botswana, Eswatini, Lesotho and Namibia) received most of their non-tax revenues in the form of funds from the Southern African Customs Union (SACU) Common Revenue Pool. Non-tax revenues were lower than tax revenues in all countries except Botswana, the Republic of the Congo and Lesotho. Between 2010 and 2019, average non-tax revenues decreased by 1.7 p.p. of GDP while tax revenues increased by 1.8 p.p. In 2020, the first year of the COVID-19 crisis, these trajectories reversed: while tax revenues declined by 0.3 p.p., non-tax revenues increased by 0.6 p.p., yielding an average increase in government revenues of 0.3 p.p. in 2020.

The COVID-19 crisis led to a decrease in oil royalties in a number of countries due to lower fuel prices and demand, while foreign aid increased over the same period. Grant revenues increased by 0.4 p.p. of GDP between 2019 and 2020 while property income decreased by 0.2 p.p., due to lower revenues from natural resources.

Sources of non-tax revenues vary by country. For 11 countries, a majority of non-tax revenues came from grants in 2020. Five countries (Cameroon, the Republic of the Congo, Equatorial Guinea, Mauritania and Nigeria) received most of their non-tax revenues from rents and royalties, in particular oil royalties. The 11 remaining countries, excluding the four net recipient SACU countries, relied more on other sources of non-tax revenues, such as interest and dividends and fees for goods and services.

## Efficient taxation of the informal sector in Africa

*Revenue Statistics in Africa 2022* includes a special feature examining challenges and potential solutions to taxing the informal sector in Africa. The chapter, which is based on the Guidebook produced by the African Tax Administration Forum (ATAF), summarises experiences and good practices of African countries in this area. While eight out of ten workers in Africa are in informal employment, the informal sector contributes little to domestic revenue mobilisation. Recommendations for the effective taxation of the informal sector include institutionalising exchanges between tax authorities and tax payers in the informal sector, simplifying and incentivising registration, rationalising the number of taxes and creating a database of actors in the informal sector.

## Résumé

Pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et mettre en œuvre le Programme d'action d'Addis-Abeba et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, il est nécessaire de mobiliser des moyens financiers supplémentaires, et notamment des ressources intérieures, afin de financer l'offre de biens et de services publics. La crise du COVID-19 a un impact négatif significatif sur les recettes publiques, creusant le déficit de financement pour atteindre les ODD et réaliser le programme de développement de l'Afrique. Aussi, la nécessité de mobiliser des recettes supplémentaires est devenue encore plus impérieuse.

L'édition 2022 des *Statistiques des recettes publiques en Afrique* contient un ensemble d'indicateurs internationalement comparables sur les recettes fiscales et non fiscales qui peuvent aider à mesurer les progrès en matière de mobilisation des ressources intérieures et à éclairer les politiques et les réformes fiscales. Ce rapport contribue aussi à la mise en œuvre de la seconde phase du Programme statistique panafricain, une initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Union africaine qui vise à améliorer la mesure des progrès dans l'intégration africaine, en encourageant l'utilisation de données statistiques de qualité dans le processus d'élaboration des politiques et leur suivi. Ce rapport livre des données sur 31 pays d'Afrique et contient une étude spéciale qui décrit l'imposition du secteur informel en Afrique.

### Recettes fiscales

En 2020, dans le contexte de la crise du COVID-19, le ratio moyen non pondéré impôts/PIB dans les 31 pays d'Afrique couverts par cette publication [désigné ci-après « moyenne des pays d'Afrique (31) »] s'est établi à 16.0 %, soit une baisse de 0.3 point de pourcentage par rapport à 2019. Le ratio impôts/PIB correspond aux recettes fiscales totales, y compris les cotisations obligatoires de sécurité sociale, exprimées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). En 2020, la moyenne des pays d'Afrique (31) était inférieure à celle de la région Asie-Pacifique, de 19.1 %, à celle de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC), de 21.9 % et de la zone OCDE (33.5 %).

En 2020, les ratios impôts/PIB ont affiché de grandes variations entre les pays de la région africaine, allant de 5.5 % au Nigéria à 32.5 % en Tunisie. Plus des trois quarts (24) des pays africains ont vu leur ratio impôts/PIB reculer entre 2019 et 2020, en grande partie à cause des répercussions du COVID-19. La plupart des baisses qui se sont produites pendant la période étaient inférieures à un point de PIB, mais elles ont dépassé ce montant dans sept pays. C'est la Namibie qui a accusé la plus forte baisse, soit 1.7 point de pourcentage. À l'inverse, le ratio impôts/PIB du Tchad a augmenté de 6.6 points, soit la plus forte hausse de la région, suivi de la République du Congo (1.7 point).

Dix-sept des 31 pays étudiés ont enregistré une baisse de leurs recettes fiscales nominales, qui se sont contractées de 0.5 % en moyenne. Le PIB nominal a progressé de 0.2 % en moyenne, et 18 pays ont vu leur PIB nominal s'accroître. Dans un tiers des pays africains, le recul des recettes fiscales nominales s'est accompagné d'un repli du PIB nominal, aboutissant le plus souvent à des ratios impôts/PIB plus faibles en 2020 qu'en 2019. Toutefois, la diminution du PIB en République du Congo et en Tunisie était plus marquée que l'érosion des recettes fiscales, conduisant à une augmentation de leurs recettes fiscales en pourcentage du PIB.

Comme en Afrique, environ les trois quarts des pays des régions ALC et Asie-Pacifique ont connu une baisse de leurs recettes fiscales en pourcentage du PIB entre 2019 et 2020. Toutefois, les ratios impôts/PIB dans les régions ALC et Asie-Pacifique ont été plus négativement touchés par la crise liée au COVID-19, puisqu'ils ont reculé de respectivement 0.8 point et 1.2 point au cours de la période. En revanche, la moyenne des pays de l'OCDE s'est accrue de 0.1 point et plus de la moitié des pays de l'OCDE ont vu leur ratio impôts/PIB augmenter entre 2019 et 2020.

Les impôts sur les biens et services représentaient la catégorie d'impôts la plus sévèrement touchée par la crise du COVID-19 dans les 31 pays d'Afrique, puisque les recettes correspondantes ont reculé de 0.4 % du PIB en moyenne entre 2019 et 2020. Cette baisse était due à la diminution des recettes tirées des taxes sur la valeur ajoutée (TVA) en pourcentage du PIB, soit 0.3 point. À l'inverse, les recettes générées par les impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP) sont restées inchangées au cours de cette période, tandis que celles provenant des impôts sur les bénéfices des sociétés ont augmenté de 0.1 point, une hausse exclusivement portée par le Tchad.

En 2020, le ratio impôts/PIB moyen de l'Afrique (31) a baissé par rapport à l'année précédente pour la première fois depuis 2010, même s'il était encore supérieur de 1.6 point à son niveau de 2010. Par comparaison, les ratios impôts/PIB moyens pour la région ALC et la zone OCDE se sont accrus de respectivement 1.0 point et 1.9 point au cours de cette période. Les ratios ont augmenté dans 25 pays d'Afrique entre 2010 et 2020, et ils ont diminué dans six. La crise du COVID-19 a porté un coup d'arrêt à une décennie de progression des recettes fiscales en pourcentage du PIB dans plusieurs pays, notamment au Kenya et en Namibie.

Les augmentations du ratio impôts/PIB moyen de l'Afrique (31) entre 2010 et 2020 étaient principalement dues à l'évolution favorable des recettes de la TVA et de l'IRPP. En 2020, les impôts sur les biens et services sont restés la principale source de recettes fiscales en Afrique, puisqu'ils ont généré 50.4 % du total des recettes fiscales en moyenne, la TVA à elle seule contribuant à 27.8 % du total. Les impôts sur le revenu et sur les bénéfices ont procuré 39.3 % des recettes fiscales. En 2020, les impôts sur les biens et services représentaient la principale source de recettes fiscales pour les 22 pays africains couverts par ce rapport. Dans les neuf autres pays, la plus grande partie des recettes fiscales provenait des impôts sur le revenu et les bénéfices.

## Recettes non fiscales

En 2020, les recettes non fiscales moyennes équivalaient à 6.8 % du PIB en Afrique. Elles s'échelonnaient entre 0.5 % du PIB en Afrique du Sud et 35.1 % du PIB au Lesotho. Elles dépassaient 10 % du PIB dans cinq pays, dont quatre (Botswana, Eswatini, Lesotho et Namibie) percevaient la majeure partie de leurs recettes non fiscales sous la forme de fonds versés par le fonds commun des recettes de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Le total des recettes non fiscales était inférieur à celui des recettes fiscales dans l'ensemble

des pays à l'exception du Botswana, du Lesotho et de la République du Congo. Entre 2010 et 2019, les recettes non fiscales moyennes ont reculé de 1.7 point de PIB, tandis que les recettes fiscales augmentaient de 1.8 point. En 2020, la première année de la crise du COVID-19, ces trajectoires se sont inversées : alors que les recettes fiscales se sont contractées de 0.3 point, les recettes non fiscales ont progressé de 0.6 point, générant une hausse moyenne des recettes publiques de 0.3 point en 2020.

La crise du COVID-19 a provoqué une chute des redevances pétrolières dans un certain nombre de pays sous l'effet de la baisse des prix des combustibles et de la demande, tandis que l'aide étrangère s'est accrue au cours de la même période. Les recettes provenant des dons ont augmenté de 0.4 point de PIB entre 2019 et 2020, tandis que les revenus de la propriété ont fléchi de 0.2 point en raison de la baisse des recettes provenant des ressources naturelles.

L'origine des recettes non fiscales diffère selon les pays. Pour 11 pays, les dons constituaient la majorité des recettes non fiscales en 2020. Cinq autres pays (Cameroun, Guinée équatoriale, Mauritanie, Nigéria et République du Congo) tiraient quant à eux la majeure partie de ces recettes de loyers et de redevances, et notamment de redevances pétrolières. Les 11 pays restants, à l'exception des quatre pays bénéficiaires nets de la SACU, ont tiré l'essentiel de leurs recettes non fiscales d'autres sources telles que les intérêts et dividendes et les frais au titre de la vente de biens et services.

## Imposer efficacement le secteur informel en Afrique

L'édition 2022 des *Statistiques des recettes publiques en Afrique* contient une étude spéciale qui examine les défis et solutions possibles pour taxer le secteur informel en Afrique. Ce chapitre, qui s'appuie sur le Manuel publié par le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), résume les expériences et bonnes pratiques des pays africains dans ce domaine. En Afrique, huit travailleurs sur dix appartiennent à l'économie informelle, mais ce secteur contribue peu à la mobilisation des ressources intérieures. Pour taxer efficacement le secteur informel, ce chapitre préconise d'institutionnaliser les relations entre autorités fiscales et contribuables du secteur informel, de simplifier et d'encourager l'enregistrement des entreprises, de réduire le nombre d'impôts et de créer une base de données des acteurs de l'économie informelle.

*Chapter 1*

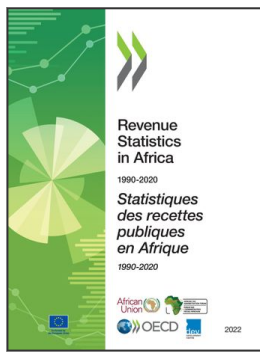
## **Tax revenue trends, 2010-20**

*Chapitre 1*

## **Tendances des recettes fiscales, 2010-20**







**From:**  
**Revenue Statistics in Africa 2022**

**Access the complete publication at:**  
<https://doi.org/10.1787/ea66fbde-en-fr>

**Please cite this chapter as:**

OECD/African Tax Administration Forum/African Union Commission (2022), "Executive summary", in *Revenue Statistics in Africa 2022*, OECD Publishing, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/e2210967-en-fr>

This document, as well as any data and map included herein, are without prejudice to the status of or sovereignty over any territory, to the delimitation of international frontiers and boundaries and to the name of any territory, city or area. Extracts from publications may be subject to additional disclaimers, which are set out in the complete version of the publication, available at the link provided.

The use of this work, whether digital or print, is governed by the Terms and Conditions to be found at <http://www.oecd.org/termsandconditions>.